



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Préfecture
Direction de la Réglementation et de l'Environnement
Bureau de l'Environnement et des Installations Classées
Affaire suivie par Mme JEHANNO
Tél 01. 40. 97. 23. 34
annie.jehanno@hauts-de-seine.gouv.fr

NANTERRE, le 16 NOV. 2016

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 3 octobre 2016, vous avez souhaité être informé de l'état d'avancement de la procédure de classement en forêt de protection du massif forestier de Meudon au regard des éléments qui vous ont été communiqués les années antérieures et qui concerne les communes de Meudon, Clamart, Chaville, Sèvres, Versailles, Viroflay et Vélizy-Villacoublay.

Je vous rappelle que le ministère chargé de la forêt, a établi en 2007 en concertation avec les préfets de départements et ses services déconcentrés en région d'Ile-de-France, la liste des massifs forestiers franciliens à classer en forêt de protection.

Pour les départements de la proche couronne de Paris, les priorités ont été établies comme suit :

- 1- la forêt régionale de Bondy
- 2- le massif de l'Arc boisé du Val de Marne
- 3- la forêt de Meudon
- 4- la forêt de la Malmaison.

La procédure de classement en forêt de protection du massif de l'Arc boisé du Val de Marne est, comme vous le soulignez, arrivée à son terme en mai 2016.

S'agissant du projet de classement de la forêt régionale de Bondy, arrivé à son terme en 2015, la poursuite de la procédure a été différée dans l'attente d'expertise juridique sur la comptabilité entre l'exploitation souterraine du gypse et la forêt de protection.

En ce qui concerne le classement de la forêt de Meudon, le lancement de la procédure de classement est toujours à l'étude au niveau de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Enfin, je vous signale que le projet de classement de la forêt de la Malmaison vient de recevoir l'accord du préfet de la région d'Ile-de-France.

Telles sont les informations que je tenais à vous apporter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Monsieur Jean ALZAMORA
Président de l'association
« Ursine Nature »
8, Impasse Roger Mahieu
78140 VELIZY

Le Préfet,
Pour le Préfet et en délégation
Le Secrétaire Général
Thierry Bonnier
Thierry BONNIER